

Déclaration de cession de droits sociaux

Date d'enregistrement : 13/02/2026
Référence d'enregistrement : 2026C9998813151
Mode de paiement : CB
Montant des droits payés : 25 €
Déclaration reçue par : Service National de l'Enregistrement
3 place du Champ de Foire
42300 Roanne



2D-DOC

Cession de droits entre Camille BERTHET et SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE 15-17 AVENUE DESCOURS (892769027)
déclarée par Alba Poli

I - Modalités de déclarations

Cession de gré à gré

II - Cessionnaire

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE 15-17 AVENUE DESCOURS (892769027)
1517 AVENUE VICTOR DESCOURS
LAMASTRE (07)

III - Cédant

Camille BERTHET Né(e) le 02/04/1989 à SAINT VALLIER (26)
ROUTE DE CELLES LES BAINS
ROMPON (07)

IV - Société concernée

Numéro SIREN : 892769027
Désignation : AUTRE 15-17 AVENUE DESCOURS
Adresse : AVENUE VICTOR DESCOURS
LAMASTRE (07)

Cette personne morale est-elle une société mentionnée à l'article 1655 ter du CGI ? NON
Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du CGI ? NON
Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'est-il engagé à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? NON

V - Renseignements relatifs à la cession

Date de la cession : 01/12/2025
Prix : 5 000,00 €
Nombre de parts cédées : 5
Numéro des parts cédées : 11 A 15
Nombre total de parts : 20

VI - Origine de propriété des droits

Identité du cédant : BERTHET CAMILLE
Adresse : ROUTE DE CELLES LES BAINS 07250 ROMPON
Nature de la mutation : CESSION
Date de l'acquisition : 01/12/2025
Valeur ou prix d'acquisition : 5 000,00 €

VII - Liquidation des droits

	Base d'imposition	Droits calculés
Prix	5 000,00 €	
Charges déductibles	0,00 €	
Abattement appliqué	- 5 000,00 €	
Base taxable retenue	0,00 €	
Taux applicable	3 %	
Droits calculés		0,00 €

VIII - Paiement des droits

Application du minimum de perception ¹		25 €
Montant à payer		25 €

¹Un minimum de perception est appliqué à votre déclaration selon les conditions régies par l'article 674 du Code Général des Impôts.